

Info Marne

« La force et la faiblesse des dictateurs c'est de miser sur le désespoir des peuples »

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito : la protection sociale n'est pas une variable d'ajustement !	1
Mardi 13 janvier : Cheminots en lutte	2
Reims - TUR : Accord de fin de conflit	2
Champagne : Rassemblement devant Veuve Clicquot	2
Châlons-en-Champagne - TI Automotive : Plan social en suspens ?	3
Reims - Vendanges de la honte : Cour d'appel les 21 et 22 janvier.....	3
Châlons-en-Champagne- Transport auxiliaire de la Marne - Pot de l'amitié	4
Montreuil : Conférence luttes et droits des travailleurs migrants.....	4
L'article de la semaine : quand Bercy sait... et se tait.....	4
A vos agenda - 4 février 2026 : Grand meeting à Montreuil pour les libertés syndicales.....	4

Édito : la protection sociale n'est pas une variable d'ajustement !



Aujourd'hui, de plus en plus d'employeurs osent mettre sur la table des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) la part employeur de la mutuelle. Pour la CGT, c'est inacceptable.

La protection sociale ne se négocie pas. Elle est un droit fondamental, issue des luttes du monde du travail. La CGT porte depuis toujours une Sécurité sociale intégrale, financée par la cotisation, couvrant l'ensemble des besoins de la naissance à la mort, sans sélection, sans reste à charge, et sans dépendre du bon vouloir des employeurs ou des assureurs privés.

Faire entrer la mutuelle dans les NAO, c'est accepter la marchandisation de la santé, c'est individualiser les droits, et c'est surtout préparer de nouveaux reculs sociaux. La santé n'est pas un avantage social, c'est un droit.

Pendant ce temps, le gouvernement poursuit son offensive contre les salariés et les privés d'emploi. Il veut durcir l'accès à l'assurance chômage, en remettant en cause les ruptures conventionnelles, en les pénalisant pour réduire artificiellement le nombre d'allocataires. Là encore, on culpabilise les travailleurs au lieu de s'attaquer au vrai problème : le manque d'emplois stables et correctement rémunérés. ([Lire le tract -Assurance chômage : le patronat bordélise délibérément les négociations](#))

Et comme si cela ne suffisait pas, l'État s'attaque désormais à un symbole historique des luttes ouvrières : le 1^{er} mai. ([Voir l'édito d'Info Marne n°114 de juillet 2025, 1er mai, une mémoire à défendre](#)).

Vouloir en faire un jour travaillé « comme les autres », c'est nier son sens, son histoire, et le sang versé par celles et ceux qui ont lutté pour nos droits. Le 1^{er} mai n'est pas une fête commerciale, c'est la journée internationale de lutte des travailleurs. ([Lire le tract intersyndical, le 22 janvier l'Assemblée Nationale doit rejeter l'attaque du 1er mai, seul jour obligatoirement chômé et payé](#))

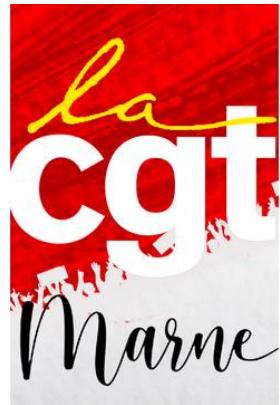
Face à ces attaques coordonnées, la CGT le réaffirme clairement :

- ▶ La protection sociale doit être renforcée, pas négociée à la baisse
- ▶ La Sécurité sociale doit être intégrale
- ▶ L'assurance chômage est un droit, pas une aumône
- ▶ Le 1^{er} mai restera une journée de lutte, chômée et payée

Plus que jamais, l'unité et la mobilisation sont indispensables. Ce que nous avons obtenu par la lutte, nous ne les laisserons pas nous le voler.

Nos droits ne sont pas à vendre. Notre protection sociale n'est pas négociable.

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT de la Marne



16 janvier 2026
#132

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne
15, boulevard de la Paix
BP 11215
51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04
udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr

SCANNEZ
le QR code pour
télécharger
l'application de
l'UD CGT 51



Mardi 13 janvier : Cheminots en lutte



Mardi 13 janvier 2026 se tenait la table ronde salariale à la SNCF. Partout sur le territoire, les cheminots ont répondu aux appels à agir, lancés par les syndicats CGT.

Malheureusement, le compte n'y est pas car la direction ne prend toujours pas la mesure de l'urgence à reconnaître le travail des cheminots, même si elle a dû concéder quelques avancées sous la pression.

La CGT réclame une hausse des salaires et des pensions de 12 %, la mise en place d'un véritable treizième mois pour tous et des recrutements dans un contexte où l'entreprise, qui se porte très bien, va afficher un bénéfice de l'ordre de deux milliards d'euros pour 2025.

Dans la Marne, la prochaine étape revendicative est prévue le 30 janvier, avec une distribution de tracts de sensibilisation auprès des usagers de 6h30 à 14h en gare de Reims, afin de poursuivre la lutte contre la fermeture ou la réduction des horaires d'ouverture des guichets dans la région Grand Est qui ne passe toujours pas.

([Lire le tract de la CGT des cheminots](#)) ([Voir le reportage de TF1 - « C'est scandaleux : ces 13 guichets du Grand Est ont définitivement fermé ! »](#))

Reims – TUR : Accord de fin de conflit



L'alarme sociale a été levée chez les TUR (Transports Urbains de Reims) après la négociation d'un accord de fin de conflit portant sur de nombreux points : l'augmentation des salaires, une amélioration supplémentaire sur le déroulement de carrière des conducteurs, un accélérateur de carrière pour les salariés à la maintenance bus, l'attribution d'une prime à

l'ensemble des salariés pour prendre en compte la dégradation des conditions de travail, l'ouverture d'un chantier sur l'organisation des services à la conduite, l'amélioration du dispositif de retraite progressive.

Il s'agit d'un accord d'entreprise global dont la signature a été approuvée par la quasi totalité des adhérents de la CGT. Un accord obtenu grâce à la détermination des salariés grévistes. La balle est désormais du côté de la direction, dans le cadre des commissions visant à l'amélioration des conditions de travail et de l'organisation à la conduite. La CGT réalisera au fil de l'eau des comptes rendus de ces réunions. ([Lire l'Écho des TUR de janvier 2026 entièrement consacré à cet accord](#))

Champagne : Rassemblement devant Veuve Clicquot



Jeudi 15 janvier, plusieurs centaines de salariés en grève se sont retrouvés à partir de 11h place des Droits de l'Homme à Reims, devant le siège social du champagne Veuve Clicquot, à l'appel de l'Intersyndicat CGT du champagne.

Un rassemblement qui s'inscrit dans la mobilisation en cours chez MHSC, filiale vins et spiritueux du groupe de luxe LVMH, portant sur les rémunérations,

le pouvoir d'achat et qui avait déjà rassemblé plus de 500 salariés dans la cour de Moët&Chandon à Épernay le 11 décembre 2025. Les salariés de la production, du vignoble et des bureaux se sont une nouvelle fois mobilisés, une unité déterminante dans le rapport de forces.

Les attaques contre les éléments de salaire et les acquis sociaux chez Moët&Chandon-Ruinart, Veuve Clicquot-Krug, pouvant amputer jusqu'à 15 à 30 % des rémunérations, constituent un précédent pour tout le champagne.



D'où cette mobilisation exemplaire dans un contexte où le groupe LVMH affiche 58 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 220 millions d'euros de bénéfice en 2025, dont les dividendes ont déjà été versés aux actionnaires, et prévoit la suppression de 1 200 postes sur trois ans.

Face à la surdité de la direction, la mobilisation est appelée à durer. Pourquoi pas via une action devant le siège de LVMH à Paris ?

([Lire l'article de l'Huma](#)) ([Voir le site de la CGT du champagne](#))

Châlons-en-Champagne

TI Automotive :

Plan social en suspens ?



Mercredi 14 janvier, un CSE (Comité Social et Économique) extraordinaire s'est tenu chez TI Automotive, à la demande des élus, en raison d'un mail de la DRH

qui leur avait été adressé le 7 janvier dernier. Après un rappel du contexte concurrentiel avec la Chine et des difficultés du marché de l'automobile européen, la direction y évoquait la nécessité de réduire les coûts fixes et indirects, comme « diminuer les charges » et « améliorer la performance » et elle précisait : « Nous sommes en conséquence ouverts à discuter avec des personnes qui pourraient être intéressées pour quitter l'entreprise et nous allons dans les jours qui viennent solliciter des discussions avec des collègues qui, d'après des informations dont nous disposons, peuvent avoir émis parfois le souhait de négocier un départ volontaire. Nous insistons bien sur le caractère individuel et volontaire, il n'est en aucun cas question de contraindre qui que ce soit. »

Il faut rappeler que le nouveau directeur du site de Châlons était jusqu'à sa fermeture directeur du site de TI Automotive de Nivelles-Négron, une fermeture qui s'est soldée par 156 licenciements fin 2025. Mauvais présage ?

Lors du CSE extraordinaire du 14 janvier, qu'elle a tenté d'expédier au pas de course, la direction a confirmé un premier objectif de 15 départs sur le site de Châlons-en-Champagne dans le cadre de ruptures conventionnelles et une augmentation des cadences de 10 %. La direction ignore-t-elle qu'un employeur qui a l'intention de licencier plus de 10 salariés sur une période de 30 jours, a l'obligation de mettre en place un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) ?

Encore une preuve que l'actualité Internationale est toujours en lien avec ce qui se passe dans nos entreprises, car nous mettons en concurrence avec la Chine est vraiment une preuve que le capital veut réduire le coût du travail comme il appelle « nos salaires ». En effet, mettre les travailleurs et les travailleuses en opposition avec un pays où le coût de la vie est 47 % moins élevé qu'en France ne sert qu'au capital et fait monter les idées d'extrême droite.

Pour la CGT, avant d'envisager les licenciements, la direction devrait plutôt se pencher sur les mesures destinées à les éviter. Dossier à suivre...

Reims - Vendanges de la honte :

Cour d'appel les 21 et 22 janvier



Les 21 et 22 janvier, la CGT appelle à un rassemblement devant la Cour d'Appel de Reims, en soutien aux travailleurs migrants victimes d'une forme d'esclavage moderne lors des vendanges de la honte 2023.

Suite au procès ouvert le 26 mars 2025, le tribunal a reconnu coupables tous les prévenus de l'ensemble des faits qui leur étaient reprochés : la gérante de la société Anavim, les deux recruteurs, la SARL Cerseuillat de la Gravelle. En plus des peines de prison, les prévenus ont été condamnés à verser 4 000 euros à chaque victime, au titre de leur préjudice moral.

Derrière ce dossier, il y a l'exploitation de travailleurs précaires, les filières de la sous-traitance, l'impunité des donneurs d'ordre et un système économique qui prospère sur la violation des droits sociaux.

La CGT qui se mobilise contre tous les abus subis par ces travailleurs immigrés, appelle à soutenir les vendangeurs victimes de « traite d'êtres humains », **rendez-vous le mercredi 21 janvier 2026, à partir de 9H, devant la Cour d'Appel de Reims, 201 rue des Capucins.** ([Lire le tract de la CGT](#))

Châlons-en-Champagne- Transport auxiliaire de la Marne - Pot de l'amitié



à la Maison des syndicats, par les camarades du transport auxiliaire de la Marne pour fêter la nouvelle année.

L'occasion pour Dany DRANCOURT, Secrétaire Général du syndicat CGT Transport Auxiliaire de la Marne, de faire le bilan de l'action menée en 2025 et de préparer les camarades à une année qui s'annonce combative. ([Lire la prise de parole](#))

Montreuil : Conférence luttes et droits des travailleurs migrants



Jeudi 15 janvier 2026, la CGT a organisé à Montreuil, une conférence intitulée « luttes et droits des travailleurs migrants ». Ces travailleurs occupent majoritairement des emplois peu qualifiés, dans des secteurs essentiels et non délocalisables (construction, nettoyage, restauration, aide à la personne, intérim...), souvent dans des conditions de travail et de

salaire dégradées. En parallèle, une partie des salariés étrangers, très qualifiés comme à l'hôpital, sont aussi victimes des lois et circulaires récentes qui les mettent en grande précarité.



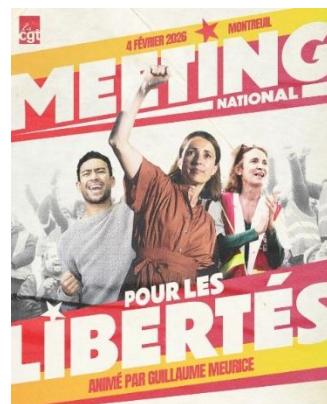
Face à cette situation, la CGT défend le principe « à travail égal, salaire égal », ainsi que l'égalité des droits dans les conditions de travail et de vie.

La CGT de la Marne, en pointe pour la reconnaissance des droits des travailleurs migrants, était présente.

L'article de la semaine : quand Bercy sait... et se tait

L'ancien ministre de l'Économie Éric LOMBARD a affirmé que des « milliers » de très riches ne paient aucun impôt sur le revenu et que l'administration est au courant. De quoi relancer l'offensive de la gauche sur la taxation des multimillionnaires, sujet sur lequel elle a gagné une bataille culturelle. ([Lire l'article de l'Humanité](#))

À vos agenda - 4 février 2026 : Grand meeting à Montreuil pour les libertés syndicales.



POUR VOUS INSCRIRE AU MEETING, CLIQUEZ ICI

Certaines fédérations ont décidé de prendre en charge les nuits d'hôtel comme la construction, le commerce...

N'hésitez pas à vous inscrire et à vous rapprocher de votre fédération pour la prise en charge de l'hôtel, si besoin.

[Signez la pétition](#) de soutien à Sophie BINET face à sa mise en examen.